

COMMUNIQUE OFFICIEL N° 03 /MIN.FIN/DGENF/SA/MKB/2026

Objet : Lancement du processus d'admission à l'Ecole Nationale des Finances, Edition 2026

L'Ecole Nationale des Finances informe aux Agents de carrière des Services publics de l'Etat du lancement, ce **mardi 07 avril 2026**, de son processus d'admission, conformément aux dispositions de l'article 19 de l'Ordonnance-Loi n°72-045 du 14 septembre 1972 portant création de l'Ecole Nationale des Finances et des articles 25 point 5 et 26 du Règlement Intérieur de celle-ci.

1. Conditions d'éligibilité au concours

Conformément à l'articles 25 du Règlement Intérieur de l'Ecole Nationale des Finances sus évoqué et aux dispositions de l'Arrêté Ministériel n°016/CAB/MIN.FINANCES/ADM/ELG/2023 du 11 juillet 2023 fixant les conditions d'admission à l'Ecole Nationale des Finances « ENF » en République Démocratique du Congo, nul ne peut être admis à la formation initiale s'il ne remplit les conditions cumulatives ci-après :

- Etre de nationalité Congolaise ;
- Etre agent de carrière en activité et mécanisé dans les administrations des Ministères des Finances et du Budget, de la DGTCP, des Régies Financières (DGDA, DGI, DGRAD), de la SONAS, de l'ARCA ainsi que des Directions Provinciales des Recettes ;
- Avoir été recommandé par son administration d'attache ;
- Etre détenteur au minimum d'un diplôme d'Etat ou son équivalent (Bac+3 exceptionnellement pour les candidats de la DGI) ;
- Acheter le formulaire d'inscription au concours, lequel s'élève à **CDF 72.500 (Francs Congolais septante deux mille cinq cents)**.

2. Eléments du dossier de candidature

Le dossier doit être constitué des éléments ci-après :

- Formulaire d'inscription complètement rempli ;
- Une lettre de motivation manuscrite adressée au Directeur Général de l'ENF ;
- Une recommandation officielle de l'administration d'origine ;
- Une copie du diplôme d'Etat ou son équivalent (Bac+3 exceptionnellement pour les candidats de la DGI) ;
- Une copie de carte d'identité valide (carte d'électeur, passeport ou permis de conduire en cours de validité) ;
- Un certificat d'aptitude physique récent ;

- Deux photos passeports ;
- Une copie de l'Acte d'engagement (Arrêté d'admission sous statut ou tout autre acte d'engagement).

3. Modalités de soumission de candidature

Les candidats recommandés par leurs administrations respectives, déposent leurs dossiers de candidature aux endroits ci-après :

- Kinshasa : Direction Générale de l'Ecole Nationale des Finances ;
- Provinces : Divisions Provinciales des Finances.

Nota bene : La réception des candidatures aura lieu du mardi 07 avril au vendredi 08 mai 2026 à 17h00.

C.I. : - SEM le Ministre des Finances ;

- Madame le Secrétaire Général aux Finances ;
- Madame le Secrétaire Général au Budget ;
- Messieurs les Directeurs Généraux de l'ARCA, de la SONAS, de la DGTCP, des Régies Financières et des Recettes Provinciales ;
- Monsieur le Directeur de la Formation professionnelle/ENF ;
- Monsieur le Directeur des Ressources/ENF.

Fait à Kinshasa, le 08 AVR 2026

Pour la Commission Nationale chargée du
Concours d'Entrée à l'ENF, Edition 2026.

Yvette BARHASHISHWA SHABANI

Coordonnateur

